

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13 % affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre Entreprise :

Établissement bénéficiaire :

CFA -MFR de Coutances
79 Avenue Division Leclerc
50200 COUTANCES

Siren/Siret :

Contact de l'entreprise :

Nom : Prénom :

Tel : Email :

Votre masse salariale 2020.....€

X 0.68 % =€

Solde Ecole de 13 % TA 2021.....€

Subvention de Matériel déductible :€ Bonus Alternant déductible€

Montant de votre versement :

Code UAI de l'établissement :

0501736R

Au profit de l'école : CFA – MFR DE COUTANCES

Mode de règlement :

Virement

Nous contacter par courriel à : mfr.coutances@mfr.asso.fr

Chèque

N°

A l'ordre de CFA – MFR DE COUTANCES